

Notice explicative du projet N°14.2

Acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques de la Commune de Damville

Fiche-dispositif N°14 : aide à la création et/ou au développement des pratiques de développement durable, et plus particulièrement les pratiques de mobilité dite « durable »

Comité de Programmation du 04 juin 2012

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ Contexte :

Depuis quelques années, la Commune de Damville développe une politique de limitation de l'impact environnemental de ses activités, notamment de limitation de ses émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, elle a choisi de ne plus ramasser l'herbe de tonte pour limiter les déplacements liés à leur évacuation (suppression d'un camion). Par ailleurs, deux vélos ont été achetés pour permettre aux agents des services techniques d'effectuer les petits trajets en déplacement doux.

Depuis 2008, chaque renouvellement de véhicule fait systématiquement l'objet d'un comparatif avec les modèles écologiques de même gamme. Jusqu'à présent, les véhicules électriques étaient réservés à de petits utilitaires - type voitures de golf - qui ne correspondaient pas aux besoins des agents.

En septembre 2011, le premier utilitaire classique électrique a été mis sur le marché. Les élus de Damville ont alors choisi d'en acquérir un afin de remplacer un véhicule vétuste et polluant.

Avec cette dernière acquisition, la flotte de véhicule de la Commune sera composée à 57% de véhicules dits « propres »¹.

➤ Objectifs du projet :

- Agir pour la préservation de la qualité de l'air : limiter les émissions de gaz à effet de serre liés au transport
- Soutenir le développement des technologies de véhicules « propres » afin d'assurer une mobilité durable
- Rationaliser la flotte de véhicules en fonction des besoins réels en mobilité et en distance d'autonomie

➤ Public ciblé :

Les agents techniques de Damville

¹ Flotte de la Commune de Damville : 4 véhicules « propres » (1 utilitaire électrique + 1 diesel faiblement émetteur de CO₂ + 2 vélos) et 3 véhicules à moteur thermique classiques (2 camions benne + 1 camionnette)

➤ Contenu :

- Descriptif technique du véhicule :

- Véhicule utilitaire 100% électrique : Renault KANGOO
- ✓ Proposé à la vente depuis septembre 2011
 - ✓ 7ch – 44kW
 - ✓ 2 places – 3 portes
 - ✓ Autonomie : 175km
 - ✓ Batteries au lithium

Ce véhicule sera utilisé par les agents des services techniques lors de leurs déplacements nécessitant le transport de matériel. Il sera utilisé principalement au sein de la Commune. Toutefois, son autonomie permettra également d'effectuer des allers-retours pour chercher des matériaux sur une distance plus importante.

- Installation d'une borne de rechargement :

Une borne de recharge est à installer pour permettre d'optimiser les chargements électriques. Celle-ci présente un adaptateur qui permet de recharger le véhicule après chaque fin de service sans nécessairement que les batteries soient complètement vides.

La borne de recharge sera installée dans l'atelier technique.

Les batteries seront louées au concessionnaire, qui prend en charge leur recyclage.

➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- 2008 : premières réflexions de la Commune sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre : recherche de véhicules faiblement émetteurs de CO₂
- Janvier 2012 : étude du coût global d'un véhicule utilitaire électrique, analyse de sa rentabilité financière
- Mars 2012 : délibération lançant le projet d'acquisition
- Fin mai 2012 : acquisition du véhicule électrique

2. Localisation de l'opération

➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Commune de Damville

➤ Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :

- Commune de Damville

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre de kilomètres parcourus par an avec le véhicule électrique : 12 000 km, soit environ 250km/semaine
2. Nombre d'agents pouvant bénéficier de ce véhicule : 6

➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Emissions de CO₂ économisées par an : 2,16 tonnes²
2. Economie réalisée annuellement sur le cout du carburant : 380€³

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Les agents de Damville ont sollicité l'expérience de la ville d'Evreux au sujet de leur parc de véhicules « propres » afin d'alimenter leur réflexion.

Ils ont participé avec le Maire à une porte ouverte organisée par le concessionnaire pour s'assurer que le véhicule correspondait à leurs besoins.

Caractère pilote/Innovation :

Les véhicules utilitaires électriques sont encore très rares sur le marché automobile (un seul concessionnaire en propose). Cette technologie est nouvelle et encore en développement.

Un tel achat pour une collectivité rurale est donc innovant et volontariste.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les services techniques de Damville, en tant que premiers utilisateurs des véhicules.

- *Comment ?*

En calculant le cout global d'un véhicule électrique par rapport à un véhicule équipé d'un moteur thermique essence classique.

- *A quelle échelle ?* A l'échelle de la Commune et des missions des agents.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Non, mais le projet a été présenté en Conseil municipal.

Social :

A travers ce projet, la Commune de Damville veut montrer l'exemple auprès de ses administrés en soutenant une technologie pilote en matière de déplacement durable.

Ecologie/Environnement :

Limitation des émissions de gaz à effet de serre d'où une contribution à la préservation de la qualité de l'air.

Limitation des nuisances sonores d'où une contribution à la préservation de la qualité de vie.

Economie :

Rentabilité économique du véhicule en fonctionnement démontrée par rapport à un véhicule à moteur thermique essence. Autonomie du véhicule adapté aux besoins : pas de surdimensionnement inutile.

² Par rapport au Renault Kangoo Express Générique 1.6l, 16v, qui émet 180g de CO₂/km.

³ Economie en essence de 1 340€/an selon les tarifs de mai 2012. Economie ramenée à seulement 380€ en prenant en compte de la location des batteries à 80€/mois.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Acquisition du véhicule électrique	19 899,89
Installation d'une borne de recharge	1 153,37
Coût prévisionnel du projet	21 053,26

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat : Bonus écologique	5 000,00
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	7 223,97
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	12 223,97
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	
	8 829,29
Sous-total financements publics	21 053,26

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	21 053,26
---------------------------------------	------------------